



Département de la Somme

Canton d'Amiens V sud est

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CAGNY**

2023 0016

Le onze septembre deux mil vingt-trois, dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Cagny, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, place Emile Zola, sous la présidence d'Alain Molliens, Maire.

Etaients présents : Mesdames Pascale Sagan, Fanny Roussel, Godeleine Ducroquet, Fanny Couture et Margot Robit
Messieurs Alain Molliens, Alain Spriet, Sylvain Vittecoq, Philippe Choque, Jérôme Many, Benoît Durand, Marc-Etienne Meyer et David Labelle

Absents excusés : Vanessa Véro qui donne procuration à David Labelle
Marie-Hélène Reverdy

Désignation d'une secrétaire de séance : Godeleine Ducroquet

Date de convocation : 5 septembre 2023

Date d'affichage : 5 septembre 2023

Nombre de conseillers : en exercice : 15 présents : 13 votants : 14

OBJET : Modification simplifiée du P.L.U

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de l'autoriser à entamer des démarches de modifications simplifiées du P.L.U et à signer le devis présenté par l'entreprise VERDI.

Les évolutions proposées suite aux demandes formulées par nos administrés :

Pente des toitures pour extensions et annexes

Réglementation piscine

Isolation par extérieur

Possibilité de stationnement en zone Ne

Cette liste n'étant pas exhaustive, Monsieur le Maire propose aux élus de consulter rapidement le règlement afin de d'apporter d'autres propositions d'évolution.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

Vote : pour : 14 contre : 00 abstention : 00

Envoyé en préfecture le 19/09/2023

Reçu en préfecture le 19/09/2023

Publié le

ID : 080-218001535-20230911-DELIB2023_0016-DE



décide d'autoriser la demande de modification simplifiée du P.L.U
décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis d'un montant de 3 925 €HT pour ces modifications

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Alain MOLLIENS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alain Molliens', is written over a circular official seal. The seal contains the text 'MAYENNE' and 'FRANCE' around a central emblem.